

QUESTION ORALE POSEE par Mme PASCALINE CASTELLANI

- GROUPE « GAUCHE REPUBLICAINE »

OBJET : Situation du PAESOLU D'AITONE

Monsieur le Président,

Lors de la précédente mandature notre groupe a été amené à poser trois questions orales sur le devenir du Paesolu d'Aitone lors des sessions de Février 2005, Avril 2006 et avril 2008.

Nous souhaitons connaître les intentions du Conseil Exécutif s'agissant de la destination du Paesolu d'Aitone propriété de notre collectivité depuis la loi de janvier 2002.

Nous insistons particulièrement sur l'urgence d'apporter une solution à cet ensemble d'une qualité remarquable créé en 1974 par le Parc Naturel Régional sous l'autorité reconnue du Président François Giacobbi à l'action duquel il convient de rendre hommage.

Je ne referai pas aujourd'hui l'historique de ce dossier, chacun d'entre nous le connaît. Je rappelle toutefois qu'il s'agit d'un patrimoine composé de 60 bungalows qui se situe dans un site exceptionnel, celui de la forêt d'Aitone.

Compte tenu de la complexité de ce dossier, un comité de pilotage a été mis en place. Il avait pour mandat d'établir une étude de faisabilité afin de proposer un projet définitif de réhabilitation de ce patrimoine.

Un premier constat a été réalisé.

Il avait été convenu de procéder à des travaux d'urgence afin de réhabiliter 3 bungalows. Des crédits ont été inscrits au budget de la collectivité pour un montant de 300.000 €. Les travaux n'ont à ce jour toujours pas été réalisés et le résultat de l'étude ne nous a jamais été communiqué.

Conscient de l'importance de cette affaire et en réponse aux élus qui vous ont interpellé lors de la venue à Guagno de Monsieur Michel MERCIER, Ministre de l'Aménagement du territoire en juillet 2010, vous avez proposé à notre Assemblée la création d'une commission afin de se saisir de ce dossier.

Toutefois nous constatons qu'aucune réunion ne s'est tenue à ce jour.

Ces retards successifs, dans les travaux décidés, l'absence d'informations sur la destination de cet établissement, sont perçus par les habitants de la micro-région et plus particulièrement par les gens du haut Canton des Deux-Sevi comme une marque de désintérêt des élus de notre collectivité.

Aussi Pourriez-vous Monsieur le Président,

- d'une part nous apporter des éléments sur le calendrier d'exécution des travaux concernant cette première tranche

- d'autre part nous indiquer dans quels délais la commission chargée de ce dossier pourrait se réunir afin d'y apporter une solution définitive. Il permettrait de rassurer la population et de redynamiser cette région. Ainsi serait donné un sens à la revitalisation de l'intérieur que chacun d'entre nous appelle de ses vœux mais qui ne trouve dans les faits jamais aucune traduction concrète.

Je vous remercie.